



Compte rendu

Point sur les cotisations des adhérents

945 € et 47 cotisants aujourd'hui, notons une arrivée régulière des cotisations tout au long de l'année, nous devrions arriver entre 80 et 100 adhérents en fin d'année. Pour l'année prochaine, prévoir de faire la mise sous pli nous même et ne plus déléguer cette tâche au personnel de la Baro.

Cotisation des membres du C.A. de l'AAEB

Pour voter il faut être à jour de sa cotisation. Les membres du bureau doivent payer leur cotisation au cours du premier trimestre de chaque année civile, les autres membres peuvent payer à tout moment. Cette clause a été rajoutée au règlement intérieur, article 8. Benoit envoie les statuts à la Préfecture dans les jours à venir

Point sur le site

Le site n'a pas avancé, faute de temps

Membres honoraires

Les statuts permettent à l'association d'avoir des membres honoraires exempts de cotisation. Proposition : Les membres honoraires sont exempts de cotisation mais peuvent, s'ils le souhaitent, verser une cotisation et peuvent être présents aux AG.

Membres proposés : Guy Martineau et Alain Charles.

Bulletin de liaison

Mise en page : Président

Structure : Le trésorier dispose d'une trame

Publicité : Jean Paul Seconds se charge de récolter des fonds

Publication : Octobre 2009

Contenu :

- Le mot du président et du directeur Composition du CA (faire une photo)
- Témoignages d'anciens
- Bilan financier
- Le cinquantenaire : Témoignage des présents et leurs impressions sur la journée.

Présents :

Romain Hérault

Benoit Brebion

Fabien Fouchard

Jean-Paul Segonds

Jean-Luc Marteau

Daniel Clément

Hervé Thouzard

Claude Brogard

Excusé :

Nicolas Fouassier

Christophe David

Absent :

Prochaine réunion

Mercredi 20 Mai 2009
à 18h30